

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une rencontre régulière du comité de vigilance de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue dans les bureaux de la RIDT, le 7 décembre 2012 à 10:00 heures.

PRÉSENCES :

- M. Vianney Dumont - Ville de Dégelis
- M. Maxime Groleau - Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata
- M. Michel Grégoire - Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean
- M. Jacky Ouellet - MRC de Témiscouata

ABSENT : M. Claude Gravel - résident du secteur du LET

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présentation des différents membres et la lecture de l'ordre du jour sont effectuées par M. Maxime Groleau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) NOMINATIONS D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE DU COMITÉ

Les membres proposent M. Jacky Ouellet comme président et M. Maxime Groleau comme secrétaire pour le comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (14 septembre 2010)

Les membres effectuent la lecture du procès-verbal. M. Maxime Groleau donne quelques points d'informations complémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) CERTIFICATS D'AUTORISATION ET AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS

Depuis la dernière rencontre, la RIDT a demandé et reçu par le MDDEP deux certificats d'autorisation qui touche l'exploitation et les terrains du lieu d'enfouissement situé à Dégelis :

Certificat d'autorisation pour l'utilisation de matériel de recouvrement alternatif :

Grâce à une entente valide pour deux ans, qui arrive à échéance en mai 2013, la RIDT reçoit gratuitement de l'entreprise Conteneurs KRT des résidus de construction triés et broyés.

Ces matériaux ont été analysés et calibrés pour respecter les normes de matériel de recouvrement et permettre à la RIDT d'éviter d'utiliser du sable issu du site. Cela facilite les opérations en cas de pluie car ne forme pas de boues.

Le MDDEP a autorisé un apport de 4200 tonnes métriques (ou 8 000 m³ équivalent) par année, même si la RIDT n'en reçoit pas autant pour ses opérations.

Certificat d'autorisation pour le broyage et le concassage de béton et des briques :

Au printemps dernier, la RIDT a fait concasser, sur une ancienne cellule du lieu d'enfouissement sanitaire, tous les résidus de briques et de béton accumulé depuis des années. Environ 900 tonnes de matériels a donc été produits sur le site et sera utilisé dans les prochains mois pour l'entretien ou le rechargement de certains chemins du lieu d'enfouissement. Dorénavant, la RIDT n'accepte plus de briques ou de béton pour valorisation (sauf les petites quantités pour les particuliers) et détourne les entreprises qui le souhaitent vers le centre de stockage autorisé au Témiscouata qui appartient à Gestion BCK à TSL.

De plus, la RIDT a aussi reçu un permis pour l'enfouissement des matières à risques spécifiées de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et est le seul lieu d'enfouissement à avoir ce permis dans l'Est du Québec. Celui-ci est renouvelable gratuitement chaque année

Toutefois la RIDT n'accepte aucun matériau pour enfouissement provenant de l'extérieur de la MRC de Témiscouata, sauf autorisation spécifique du conseil d'administration.

5) **SUIVI DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

○ **Budget 2012-2013 :**

M. Maxime Groleau dépose, pour information, une copie du budget d'exploitation du LET, qui fait partie intégrante du budget d'opération de la RIDT. Quelques explications sont données aux membres sur certains points.

○ **Évolution des apports :**

Un document comportant des statistiques sur les évolutions des apports au LET est déposé.

○ **Résultats d'analyses :**

Une copie du rapport annuel 2011 fourni au MDDEP est déposée.

6) **VISITE DU SITE**

Après discussions, les membres ne souhaitent pas effectuer de visite du site mais prévoient d'en faire le tour lors de la prochaine rencontre en 2013.

7) **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu dans le courant de l'année 2013 et sera convoquée au moins deux semaines à l'avance.

8) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Vianney Dumont que l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacky Ouellet, président du comité

Maxime Groleau, secrétaire du comité